

PROJET PEDAGOGIQUE

# ACCUEIL DE LOISIRS DE « BOU » LES P'TITS « PERE »

De Septembre 2024 à Août 2025

1, Rue du cerisier

85510 Le BOUPERE



Accueil de loisirs sous la tutelle de l' Association Familles Rurales,  
association loi 1901 déclarée le 01/10/99 sous le  
n°0850021CL000119



## **INTRODUCTION**

Adapté à un public donné sur une période définie, le projet pédagogique est l'ensemble des priorités pédagogiques de l'accueil de loisirs et des activités accessoires mises en place par cet accueil.

Il s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de l'association Familles Rurales Le Boupère qui fixe les objectifs éducatifs généraux.

*Le projet pédagogique définit plus précisément les objectifs et leurs modalités d'application ainsi que les moyens à mettre en place pour réaliser ces objectifs et évaluer nos actions.*

## **INTENTIONS EDUCATIVES DE L'ORGANISATEUR**

*Le projet éducatif est rédigé par les bénévoles de l'accueil de loisirs sous la tutelle du président de l'association. Il traduit l'engagement et les priorités de l'organisateur.*

Les objectifs définis sont les suivants :

- ✓ Favoriser le vivre ensemble et le respect
- ✓ Développer les capacités de l'enfant (créativité, amusement, découverte)
- ✓ Favoriser la communication entre tous les acteurs (enfants/parents/animateurs)

## **PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

Le projet suivant concerne l'accueil de loisirs De « Bou » les p'tits « Père » situé 1 rue du Cerisier sous le couvert de L'association Familles Rurales du Boupère pour la période de **Septembre 2024 à Août 2025.**

La structure est ouverte aux enfants de 3 à 14 ans avec une possibilité d'accueil de 55 enfants avec un maximum de 20 petits de moins de 6 ans sur site. En période scolaire et sur les vacances, nous travaillons avec 2 tranches d'âges différentes : 3-6 ans, 7-11 ans. Un accueil spécifique pour les 10-14 ans, nommé Anim'Sport et Loisirs est proposé sur des vendredis soirs en temps scolaires et sur des demi-journées/journées ou soirées lors des vacances.

## **Horaires de fonctionnement de l'accueil de loisirs**

### ➤ ***Les mercredis et petites vacances***

La structure accueille les enfants de 6h45 à 19h30.

- Péri centre de 6h45 à 9h et de 17h00 à 19h30. Accueil de loisirs de 9h à 17h00

Accueil des enfants à la demi-journée Sans repas : Matinée : 9h-12h – Après midi : 13h-17h

- Avec repas : Matinée : 9h-13h – Après-midi : 12h-17h

### ➤ ***Périscolaire***

Le service est ouvert en temps périscolaire tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 6h45 à 9h00 le matin et de 16h30 à 19h30 le soir.

<b>Journée</b>	<b>Rôle des enfants</b>	<b>Rôle de l'équipe pédagogique Organisation concrète</b>
<b>Accueil (6h45/9h)</b>	S'amuser tout en respectant les règles de vie et les personnes autour.	Un animateur qui est toujours présent dans le hall tient à jour les feuilles de présence, la tablette et accueille enfants et parents. Un animateur sert les enfants au petit déjeuner. Les autres animateurs jouent avec les enfants dans différents espaces aménagés.
<b>Activités (9h00/11h00)</b>	Prendre du plaisir tout en respectant les consignes de l'activité.	Expliquer le déroulement de l'activité. (éventuelles consignes) et s'assurer que les enfants les ont comprises. Accompagner les enfants dans les tâches les plus difficiles. Les animateurs auront préparé en amont les activités, fait les fiches de séances correspondantes et préparé le matériel. Le ménage et nettoyage éventuel (pinceaux, etc.) peut se faire avec les enfants ou plus tard dans la journée : priorité aux enfants.
<b>Temps libre (11h00/11h45)</b>	S'amuser tout en respectant les règles de vie et les personnes autour.	Être attentif aux différentes demandes des enfants et expliquer clairement ce que les enfants peuvent faire. L'animateur participe à ce temps en étant disponible, en accompagnant les enfants dans leurs jeux, voire en proposant des jeux.
<b>Repas (12h15/13h30)</b>	Aider à l'installation de la table, au rangement et au ménage. Attendre le « bon appétit » Goûter à tout, même ce qu'il n'aime pas.	Mettre en place la salle et servir les enfants en quantité raisonnable. Veiller à ce que les enfants goûtent s'ils n'aiment pas. Rendre les enfants autonomes en leur apprenant à se servir seul, à couper ses aliments, etc. Veiller à ce que le volume sonore soit limité à sa table pour éviter un brouhaha. Un animateur est installé à chaque table. Chaque animateur a en charge sa table seulement.
<b>Temps calme (13h30/14h15)</b>	Les petits qui ne s'endorment pas doivent rester calmes et attendre 45 minutes environ, avant de se lever. Respecter les besoins de ses camarades. Respecter les cadres donnés par l'animateur.	L'animateur de la salle de sieste doit s'assurer que les enfants peuvent trouver le sommeil, rassurer les enfants qui en ont besoin. Pour les plus grands, un temps calme est mise en place (allongée, éventuellement livres) Les grands sont en temps calme allongés en écoutant de la musique relaxante. Des livres peuvent éventuellement être proposés C'est également un moment où les animateurs font leurs pauses à tour de rôle
<b>Activités (14h15/16h00)</b>	Prendre du plaisir tout en respectant les consignes de l'activité.	Des activités sont proposées par l'animateur. L'enfant a le choix de la faire ou non
<b>Goûter (16h00/16h30)</b>	Attendre le « bon appétit ».	Les animateurs servent et répondent aux besoins des enfants. Ils assurent le bon déroulement du goûter. Les animateurs responsabilisent les enfants en leur répartissant des tâches pour le rangement et le ménage.
<b>Temps libre (16h30/17)</b>	S'amuser tout en respectant les règles de vie et les personnes autour.	Être attentif aux différentes demandes des enfants et expliquer clairement ce que les enfants peuvent faire. L'animateur participe à ce temps en étant disponible, en accompagnant les enfants dans leurs jeux, voire en proposant des jeux.
<b>Départ</b>	Ranger ses jeux, dire au revoir.	Cf. Accueil Être vigilant à ce que l'enfant n'oublie rien (vêtements, bricolages, doudous...).

## **Mode de restauration**

Un petit déjeuner est proposé aux enfants présents avant 8h en période scolaire, et jusqu'à 8h30 les mercredis et périodes de vacances.

Le goûter est servi sur les temps périscolaires dès le retour de l'école. Les mercredis et vacances, il est servi à partir de 16h00.

Petits déjeuners et goûters sont préparés par le personnel de l'accueil de loisirs.

Les repas des mercredis et petites vacances sont confectionnés par le restaurant interscolaire et pris dans ce même local.

## **Les locaux**

Les enfants sont accueillis dans un bâtiment municipal mis à disposition de l'association.

Il est constitué de :

- un hall d'accueil
- bureau de direction
- bureau animateurs utilisé en tant que salle de jeux
- sanitaires (3/6 ans et 7 ans +)
- sanitaires du personnel + sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite
- salle d'activités communes
- une cuisine
- salle de sieste
- un local de rangement intérieur
- un local de rangement extérieur
- une cour
- un local de ménage
- une salle de restaurant scolaire
- les bâtiments maternelle de l'école Pierre Menanteau utilisé l'été

## **L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs**

- Une directrice d'accueil de loisirs à l'année, titulaire du BPJEPS Loisirs tous publics, Mme BLOCHARD Chloé.
- Une animatrice et directrice l'été titulaire du BAFA et du BAFD, Mme RAMBAUD-MOTARD Adéline.
- Une animatrice titulaire du BAFA, Mme PUAUD Marion.
- Une animatrice titulaire du BAFA, Mme CHAUMIEAU Emilie, titulaire du diplôme de surveillant de baignade.
- Une animatrice titulaire du CAP Petite Enfance et coordinatrices des services culturelles de Familles Rurales, Mme MOREAU Lucie.
- Une animatrice titulaire du BAFA, Mme THOMAS Maëva en congé maternité remplacé par Mme Reveillière Marina, non diplômé.
- Une animatrice non diplômés, Mme PERROTIN Marilyse.

Tous les membres de l'équipe ont le PSC1 renouveler en 2023.

Mme RAMBAUD-MOTARD Adéline et Mme CHAUMIEAU Emilie sont désignées par la direction comme étant assistant sanitaire.

*Les missions de l'assistant sanitaire sont les suivantes :*

- \* Organiser un lieu dédié à l'infirmier permettant d'isoler un enfant,*
- \* Informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence de tout trouble de santé (allergies, difficultés, maladies...),*
- \* Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments,*
- \* Administrer les premiers soins (désinfection, pansement d'une plaie...)*
- \* Gérer administrativement l'infirmier (stocks, dates de péremption, tenir au fur et à mesure le registre dans lequel sont précisés les soins donnés et les traitements médicaux administrés),*
- \* S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clé, sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l'enfant,*
- \* Prévoir les trousse de secours en nombre suffisant lors des déplacements.*

## **LE ROLE DES BENEVOLES**

Les bénévoles ont différents rôles :

- participer et prendre les décisions pour le recrutement des animateurs
- être force de proposition pour des nouveaux projets, nouvelles activités
- être présent en cas de besoin ou de problèmes envers les salariés
- accompagner l'équipe dans la vie quotidienne du centre

## **LE RÔLE DE LA DIRECTRICE**

La directrice a de multiples tâches au sein de l'accueil de loisirs.

- Etre garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis,
- Mettre en œuvre le projet pédagogique élaboré avec l'équipe d'animation.
- Veiller au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.
- Prendre les décisions en accord avec les bénévoles, conduit les réunions et gère les relations avec les différents partenaires (familles, intervenant, prestataires...)
- Etre une personne ressource pour l'équipe, les familles
- Avoir un rôle formateur vis-à-vis de l'équipe mais aussi des stagiaires

Au même titre que les animatrices, elle doit être disponible, accessible et à l'écoute de tous. Elle encadre et anime la vie quotidienne en accompagnant les animatrices et les enfants dans leur projet. Elle doit être capable de mobiliser son équipe sur un projet, savoir communiquer et gérer une information. La directrice est à l'écoute de chacun et prend en compte les besoins ou problèmes exprimés. Dans ce cas, une solution sera mise en place pour y remédier.

## **LE RÔLE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION**

Les animatrices ont différentes missions mais la principale reste les enfants.

- Être à l'écoute, disponible et compréhensif vis-à-vis des enfants, des parents et de l'équipe dans laquelle elle évolue.
- Encadrer les enfants et animer des activités variées, être à leurs côtés et attentifs à leurs demandes.
- Faire vivre l'accueil de loisirs.
- Trouver et prendre sa place dans l'équipe d'animation
- Participer activement aux réunions d'équipe,
- Élaborer des projets avec l'équipe : projet pédagogique, projets ponctuels, projets à long terme
- Être force de proposition et donner son avis sur l'organisation des journées et diverses actions,
- Mettre en place une démarche éducative commune et assurer un bon suivi des enfants,

Les animatrices, entre elles, se doivent respect, solidarité, honnêteté et tolérance. Elles doivent également être cohérentes, dynamiques et motivées dans ce qu'elles proposent. En cas de problèmes entre elles ou avec un enfant, elles se doivent de prévenir la directrice qui interviendra pour résoudre le souci.

### **Organisation de travail**

Afin que toutes les animatrices aient les mêmes conditions de travail, chacune d'elles se verra attribuée en début d'année scolaire, et ce, jusqu'à la rentrée scolaire suivante, une journée d'ouverture et de fermeture fixe. L'équipe d'animation a également fait le choix de la tranche d'âge dont chacune s'occupera en périscolaire le soir, ainsi que de l'organisation pour emmener/ramener les enfants dans les écoles ce qui permet d'offrir un cadre, notamment pour les plus petits.

Afin d'harmoniser la cohésion d'équipe, la directrice a demandé à l'équipe d'animation de se positionner sur certaines missions/responsabilités, qui incombera désormais à chacune. (Cf tableau annexe)

## **RELATIONS EQUIPE/FAMILLES**

### **Communication**

Afin d'assurer un lien avec les familles, l'équipe communique de diverses manières, à savoir :

- Via les plaquettes d'animations envoyées par mail
- Via le site internet de l'accueil de loisirs (on y trouve les plaquettes d'animations, la présentation des locaux, la présentation de l'équipe, d'autres documents...),
- Via des mots d'informations affichés dans le hall du centre (modifications

- d'animations, demandes de matériel, administration...),
- Via le programme des animations affiché en grand dans le hall de l'accueil de loisirs, qui est aussi une référence pour les enfants,
- Sur les temps d'accueil le matin et le soir (une personne de l'équipe est présente)

Les parents peuvent aussi entrer en contact avec l'équipe pour toute demande de renseignements par téléphone ou par mail.

Chaque membre de l'équipe est informé pour être opérationnel et être en mesure de répondre à toutes les questions des parents.

### **Implication des familles**

Pour investir les parents dans la vie du centre, certains projets/actions seront proposés, tout au long de l'année, ce qui permettra l'échange entre l'équipe pédagogique et les familles :

- Des soirées parents proposées sur différents thèmes (2 fois dans l'année/ aux vacances d'octobre et aux vacances d'avril)
- Des autofinancements variés
- Le marché de Noël regroupant les artisans, les écoles, les différentes associations et l'accueil de loisirs

### **RELATION EQUIPE/ENFANTS**

L'équipe accompagne les enfants au quotidien. Il est important d'être à leur écoute, sans discrimination, en portant le même intérêt à tous les enfants.

L'équipe inclut l'enfant dans la vie du centre. Chaque enfant peut donc exprimer ses souhaits et envies aux adultes qui l'entourent. Les membres de l'équipe pédagogique s'adressent aux enfants de manière respectueuse en utilisant un langage adapté, en évitant tout mot grossier.

Afin de garantir au mieux la vie en collectivité, l'équipe donne une place importante aux enfants :

- Les enfants sont responsabilisés : les plus grands aident les plus petits, le couvert est mis par les enfants qui participent aussi au rangement et au nettoyage de la salle du restaurant scolaire, les enfants participent au ménage et au rangement du goûter... Chaque enfant apporte son aide et participe aux différentes tâches en fonction de son âge et de ses capacités.
- Les enfants participent à la décoration de leurs salles : décoration et peinture des vitres, choix des dessins pour les suspensions, coloriage des dessins muraux... toute idée est entendue par l'équipe qui prendra soin de répondre à l'envie des enfants.
- Les règles de vie sont réfléchies et le support est créé avec les enfants de manière ludique puis affiché à leur hauteur dans un endroit clé de la salle de telle sorte que les animateurs puissent s'y référer facilement, tout comme les enfants.
- A chaque période de vacances scolaires, voire certains mercredis, l'équipe met en

place une journée « C'est toi qui choisis ». Pour ces journées, chaque animateur prévoit une animation (grand jeu, bricolage, cuisine, danse...) qui est exposée aux enfants. Chacun peut ensuite choisir l'activité qu'il souhaite faire durant la journée.

## **L'ACCUEIL PRE-ADOS – ANIM'SPORT ET LOISIRS**

Rattaché à l'accueil de loisirs, le service Anim'Sport et Loisirs est encadré par une commission de bénévoles. Cette commission est accompagnée de deux personnes salariées de l'association, à savoir Mme PUAUD Marion et Mme CHAUMIEAU Emilie, qui sont désignées comme responsable du service et assure les animations.

Le public ciblé est les jeunes de 10 à 14 ans. Le service, accompagné par la commune, apporte du dynamisme sur la jeunesse puisque Anim'Sport et Loisirs permet une passerelle entre l'accueil de loisirs et le foyer de jeunes (à partir de 14 ans – indépendant de l'accueil de loisirs). Des animations variées sont proposées : jeux de société, sorties, jeux de rôle, repas et actions d'autofinancement...

Ces temps ont lieu certains vendredis soirs en période scolaire, puis le mercredi et le vendredi durant les vacances scolaires soit en journée, en demi-journée et/ou en soirée.

Ces jeunes ont la possibilité de participer à des actions d'autofinancement (jusqu'à une période de vacances scolaire – hors été).

Ces animations sont décomposées en deux temps : une demi-journée ou soirée de préparation et une demi-journée de vente.

## **L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Le respect de chacun avec ses différences et l'acceptation de l'autre sont des bases essentielles. Les enfants en situation de handicap doivent pouvoir s'intégrer et s'épanouir au sein de l'accueil. Tous les participants doivent faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

En amont de l'inscription d'un enfant en situation de handicap, la responsable de l'accueil accompagnée du référent sanitaire organisera un ou plusieurs rendez vous avec la famille et l'enfant susceptible d'être accueilli, afin d'échanger et de connaître au mieux la pathologie de l'enfant et de permettre à chacun d'évaluer la faisabilité en fonction des locaux. Les rencontres permettront de commencer à établir une relation de confiance, puis d'autres plus formels permettront d'obtenir toutes les informations essentielles au montage du projet d'accueil individualisé. L'équipe sera mise au courant des informations importantes.

Pendant l'accueil, l'équipe s'engagera dans le projet d'accueil et fera son possible pour permettre à l'enfant en situation de handicap de participer, de s'exprimer et de s'épanouir au sein du groupe. Des professionnels spécialisés pourront être amenés à intervenir sur la structure ou mettre un temps d'échange avec l'équipe.

Un temps de sensibilisation en direction des autres enfants sera proposé par les animateurs. Ce moment pourra être réfléchi avec l'enfant en situation d'handicap et construit ensemble selon ses capacités et son envie. L'équipe d'encadrement doit aussi permettre l'évolution du projet d'accueil individualisé en fonction de leurs observations sur les différents temps de la journée.

## **L'ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES**

Pour le suivi de formation des **stagiaires écoles**, la directrice aura un premier contact en remplissant la convention de stage. La directrice et le stagiaire se réuniront chaque début de semaine de stage pour :

- Connaître les objectifs de la semaine
- Répondre aux différentes questions
- Désigner un référent pour la semaine. Le stagiaire aura une « référente » parmi l'équipe d'animation. L'animatrice aura le rôle de formatrice et pourra expliquer le fonctionnement, montrer et faire participer à la préparation des activités...

Chaque fin de semaine, la directrice et le stagiaire prendront un temps pour remplir le carnet de suivi du stagiaire.

Pour le suivi de formation des **stagiaires BAFA**, une rencontre sera obligatoirement mise en place en amont de la période demandée avec la directrice. Cette rencontre permettra de voir les motivations du stagiaire, la connaissance de la structure et sera une première approche avec l'équipe.

Une grille sera remise en début de stage pour voir les différents points évalués lors de la période. Des bilans chaque semaine seront faits pour avoir un suivi de qualité (voir les points forts et les points à améliorer). En fin de période, le stagiaire remplira la grille en y apportant des explications et cette feuille sera une base pour échanger avec la directrice. Le stagiaire aura un référent parmi l'équipe lors du stage. L'équipe et la directrice seront présentes et disponibles tout au long de la période.

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Les objectifs pédagogiques mise en avant cette année par l'équipe sont :

<b>Intention éducative</b>	<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Moyen mise en place</b>
<b>Veiller au bien être de l'enfant</b>	Proposer un coin avec des activités adaptées  Respecter les besoins de l'enfant	En laissant l'enfant s'exprimer sur ses émotions, en mettant en place un endroit libre avec différents outils  En proposant des activités où l'enfant est acteur (une fois par période des mercredis), laissant le choix à l'enfant de faire ou non l'activité, s'adapter aux demandes des enfants (sommeil, passer aux toilettes)
<b>Favoriser le vivre ensemble et le respect</b>	Permettre à chaque enfant d'être accueilli sans différence  Encourager le respect au sein de la structure  Valoriser la bienveillance entre les enfants	En sensibilisant les enfants à la différence, en mettant en place des activités qui puissent être adaptées à chacun, en collaborant avec les professionnels qui les entourent  En incluant les enfants dans l'élaboration des règles de vie (faire dessiner les enfants en fonction de la règle)  En créant des pôles d'activités communs, en responsabilisant les grands vis-à-vis des petits

Pour répondre à ces objectifs, l'équipe de bénévoles et les salariés ont décidé du thème général : PARTONS à L'AVENTURE avec différents sous thèmes (voir en annexe)

## **EVALUATIONS DES OBJECTIFS**

Les outils d'évaluations sont :

L'observation

Le questionnement auprès des enfants

La remise en question des animateurs et de la directrice

## ACTIVITES ACCESSOIRES

Au cours de l'été, des activités accessoires sont proposées aux enfants du PS au CM2. Ces activités ont pour but l'accomplissement de la pédagogie mise en place durant l'année. Elles permettent aussi d'appuyer certains objectifs définis dans le projet pédagogique d'activités accessoires.

Afin de proposer ces activités à l'ensemble des enfants de la commune, une matinée « séjours » sera mise en place pour apprendre à connaître les enfants inscrits sur ces séjours. Ainsi, les animateurs auront un aperçu du comportement et des difficultés éventuelles des enfants, ce qui permettra la mise en place et le suivi de la pédagogie de la structure. Les animateurs seront acteurs de la préparation de leurs séjours par le choix du lieu et des activités spécifiques à celui-ci.

La directrice de l'été, Mme MOTARD Adéline sera le garant de la bonne préparation des séjours et de la bonne cohésion entre l'équipe encadrant et les enfants ou les jeunes. Elle s'engage à visiter les lieux des séjours en amont avec l'équipe si possible.

Pour l'été 2025, le groupe bénévole et la directrice ont décidé de proposer 4 activités accessoires :

- du pour les CE2-CM1, avec
- du pour les CM2-4<sup>ème</sup>, avec
- du pour les PS-GS, avec
- du pour les CP-CE1, avec

Les lieux de séjours sont choisis par la directrice d'été en lien avec l'équipe d'animateurs qui part en séjour, et validés par les bénévoles de l'accueil de loisirs. Des activités spécifiques seront proposées pour chaque séjour, en fonction de l'âge des enfants accueillis. 2 animatrices permanentes de l'accueil de loisirs partent en séjour.

Favoriser le vivre ensemble et le respect	Permettre à l'enfant des rencontres pour s'enrichir	L'enfant fera parti d'un groupe différent de son groupe familial. L'enfant pourra montrer son savoir-faire au sein du groupe. Des professionnels spécialisés encadrent les enfants sur des activités spécifiques.
	Respecter le rythme de chacun	L'enfant aura des espaces adaptés à ses besoins du moment (jeux pour se défouler, temps plus calme...) L'enfant pourra s'exprimer librement sur ses envies, son ressenti... Un réveil et un coucher échelonné pourra être mis en place si les enfants en ressentent le besoin.
	Permettre à l'enfant d'expérimenter le "vivre ensemble" dans un contexte différent.	L'enfant participera à la vie collective de son séjour L'enfant sera acteur de son séjour par le choix de ses camarades de chambrée, la prise en compte de ses goûts et ses envies lors de l'élaboration des menus...

<p>Développer les capacités de l'enfant</p>	<p>Permettre à l'enfant de se responsabiliser</p>	<p>La majorité des enfants sait gérer son sac et ses tenues (tri du linge propre/sale),  Les enfants se lavent correctement,  Les enfants participent au nettoyage de la vaisselle,  Les enfants participent à l'élaboration des repas,  Les enfants participent à l'ordre du camp (affaires rangées à leurs places par exemple),</p>
<p>Veiller au bien être de l'enfant</p>	<p>Assurer la sécurité morale, physique et affective de l'enfant</p>	<p>Les enfants participent à l'élaboration des règles de vie et sont informés des consignes de sécurité du camping.  Les enfants auront un accueil personnalisé lors de leur arrivée pour le séjour et au retour de celui-ci.  Un climat de confiance par le dialogue, l'écoute sera mis en place au sein du groupe et avec les animateurs.  Les enfants peuvent s'exprimer librement et sont écoutés et entendus.  Avant le séjour, les enfants connaissent les activités prévues, ils ont rencontrés l'équipe qui encadrera le séjour et auront participé à l'organisation du séjour par la mise en place d'une matinée de préparation (choix des chambrées, des repas, des activités hors animations spécifiques).</p>
<p>Favoriser la communication, les échanges entre tous les acteurs (enfants/parents/animateurs).</p>	<p>Permettre aux enfants et parents d'appréhender sereinement le séjour.</p>	<p><u>Avant le séjour :</u>  Enfants et parents connaissent les activités prévues, ils ont rencontrés l'équipe qui encadrera le séjour. Des photos du lieu de séjour (prise par l'équipe en amont) seront affichées lors de la matinée de préparation.  Les enfants auront participé à l'organisation du séjour par la mise en place d'une matinée de préparation.  Les parents auront participé à la réunion d'information qui se déroulera à la suite de la matinée de préparation des séjours.  Parents et enfants peuvent à tout moment jusqu'au départ, prendre des renseignements et/ou rencontrer la directrice pour échanger sur tous les sujets en lien avec le séjour.  <u>Durant le séjour :</u>  Un climat de confiance par le dialogue, l'écoute sera mis en place au sein du groupe et avec les animateurs.  Les enfants peuvent s'exprimer librement et sont écoutés et entendus.  Les parents ont la possibilité de suivre les différentes activités des enfants via un blog privé pour lequel chaque parent aura un code d'activation. La directrice est disponible, à l'accueil de loisirs, par téléphone ou mail pour échanger avec les parents.</p>